



MEMO, C'EST NON !!!

Janvier 2017

Au 01 janvier 2017, la DGFIP a décidé le déploiement de RIALTO MEMO à destination des PCE et BDV.

Cet « outil » en tout point identique à son prédécesseur RIALTO INVESTIGATIONS, rejeté en son temps par les vérificateurs, ne correspond nullement à l'attente des personnels et constitue une véritable provocation de la part de la DG alors que dans l'intervalle, les rémunérations ont régressé, les conditions de travail se sont fortement dégradées et que la souffrance au travail a atteint un seuil critique.

La finalité et les modalités d'utilisation restent les mêmes et appellent donc les mêmes critiques (lourdeur, chronophage, charge de travail accrue à objectifs identiques, formatage, flicage et inutilité) que celles formulées en son temps à l'encontre de RIALTO INVESTIGATIONS .

La seule justification relative à la traçabilité désormais invoquée par l'administration constitue un mensonge faisant fi de la réalité de nos organisations (points d'étape et compte-rendus multiples à tous les niveaux hiérarchiques) ainsi qu'une défiance vis à vis des agents des brigades et PCE quant à leur travail et aussi vis à vis des chefs de brigade qui ne mèneraient pas à bien, selon cet argument, le compte rendu des travaux de leurs services ... !!!

Personne n'est dupe de la manœuvre tentant à amadouer les agents par une version dite « allégée » limitant sa partie obligatoire à l'onglet « Mémorisation » afin, une fois tout le monde rentré dans l'application, de rendre rapidement le « facultatif » obligatoire Quelle serait en effet l'utilité de clés 3G promptement achetées par l'administration au regard de ce que contient l'onglet « mémorisation » ?!

Avant de mettre en œuvre un nouvel outil informatique, il conviendrait plutôt d'améliorer ceux existant afin de disposer d'application performantes et utiles.

En conséquence, les agents soussignés s'opposent à la généralisation de MEMO en boycottant l'application. Ils exigent son abandon pur et simple. Ils demandent des moyens humains, matériels, et surtout le respect, la confiance et la considération pour exercer sereinement leurs missions.

Nom - Prénom	Direction	Service	Signature

